



Annexe X.

ENQUETE PUBLIQUE

Établissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999
relatif au permis d'environnement.

Concerne la demande de S.A. **GREEN-TECH, rue Henrotaux 41, 4607 Dalhem** en vue d'obtenir le permis unique pour **construire et exploiter un parc de 11 éoliennes d'une puissance individuelle de 2.5MW**, à Steinbach, lieu-dit "Sol Bise", 6670 GOUVY.

La demande comporte **une modification de voirie** au sens de l'article 129bis §1^{er}.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale à partir du 06 juillet 2011.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
15 juin 2011	06 juillet 2011	Administration communale de GOUVY 06 septembre 2011 à 11H	Administration communale de GOUVY Bovigny 59 6671 GOUVY

(L'enquête est suspendue du 16 juillet au 15 août 2011)

Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable, de 9 à 12 heures, et le samedi de 10 à 12 heures (uniquement sur rendez-vous 080/29 29 25).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès:

- du demandeur (GREEN TECH S.A. – Tél. 04/227 28 22);
- du Service communal de l'urbanisme (080/29 29 25 – 080/29 29 30);
- du Fonctionnaire-technique (DGO3 – Département des Permis et des Autorisations – Monsieur le Fonctionnaire technique, Avenue Reine Astrid 39 à 5000 NAMUR (081/71 53 00);
- du Fonctionnaire délégué (DGO4 – DGATLP – Monsieur le Fonctionnaire délégué, place Didier 45 à 6700 ARLON (063/58 91 11) ;

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande de permis unique faisant l'objet de la présente enquête publique sont les Fonctionnaires Technique et Délégué.

A GOUVY, le 14 juin 2011

Le Bourgmestre,

André HUBERT